VAL D'ORGE ESCRIME ORGANISE SON CHALLENGE D'AUTOMNE DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022

Article 1

Epreuve individuelle pour les M9, M11 et M13 garçons et filles au fleuret électrique. Elle est ouverte à tous les tireurs licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime.

Article 2

<u>Normes pour les tenues</u>: les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalon, veste et sous cuirasse) 350 NW. Les tireurs M13 doivent être équipés d'une sous cuirasse 800 NW Taille des lames :

• M9 : lame 0

• M11 : lame 0 ou 2

• M13 : lame 2 (poignée orthopédique autorisée)

Article 3

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

Article 4

Les tireurs devront être en possession de leur licence 2022 – 2023. Aucun surclassement possible.

Article 5

Formule et règlement de l'épreuve :

- 1 tour de poule à 4, 5 ou 6 tireurs en fonction du nombre d'engagés (sans élimination). Les matchs se tirent en 3 touches (2') pour les M9, 4 touches (2') pour les M11 et 4 touches (3') pour les M13.
- 1 tableau d'élimination directe sans repêchages pour toutes les catégories. Les matchs se tirent en 6 touches (2 reprises de 2') pour les M9, 8 touches (2 reprises de 2') pour les M11 et 8 touches (2 reprises de 3') pour les M13.
- La constitution des poules se fait au hasard mais tient compte des clubs (décalage par club si possible)
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement pour le bon déroulement de la compétition.
- Le challenge compte comme épreuve de référence pour le classement départemental.

Article 6

Les frais d'engagement s'élèvent à 10€ pour les M9, M11 et M13.

Il est possible de régler l'inscription via Helloasso : https://www.helloasso.com/associations/val-d-orge-escrime/evenements/challenge-d-automne-2022

Article 7

Un stand matériel de notre partenaire « Escrime Diffusion » sera présent tout au long de l'épreuve.

Article 8

Un buffet chaud et froid sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

Article 9

Inscriptions et arbitrage :

- Il est demandé aux clubs de fournir un arbitre à partir de 4 tireurs inscrits (toutes catégories confondues).
- Les inscriptions seront à réaliser sur l'extranet de la F.F.E. pour le <u>Jeudi 13 Octobre 23:59 au plus tard</u>.
- Il est également possible de transmettre les inscriptions par mail : valdorgeescrime@gmail.com

Les 4 ou 8 premiers (en fonction des effectifs) seront récompensés.

Article 10

Horaires et lieu :

- M11 (nés en 2012 et 2013)
- M13 (nés en 2010 et 2011)
- M9 (nés en 2014 et 2015)

appel à 09h00 / scratch à 09h15 appel à 10h30 / scratch à 10h45 appel à 11h45 / scratch à 12h00

COSOM Pierre de Coubertin
131 bis, avenue de l'armée Leclerc
91600 SAVIGNY S/ ORGE
(Entrée par le stade Jean Moulin)

Le président
Frédéric GABRIEL
Le Maître d'armes
Yann SIBILLE